



# Rivages d'Aquitaine

F. Larrey

Plage océane, Dunes du Cap Ferret

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



# ACQUÉRIR

## LES ACQUISITIONS EMBLÉMATIQUES EN 2018

Avec l'aide financière des départements des Landes et de la Gironde et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne

### ÎLES DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

## +50 ha

**Grand Port Maritime de Bordeaux pour l'Etat**

Cette acquisition est associée à l'affectation de 330 ha de Domaine Public Fluvial sur les îles de l'estuaire. Ces zones humides sont occupées essentiellement par des chasseurs à la tonne. Un travail sur les bonnes pratiques cynégétiques est en cours avec les occupants des 35 tonnes de chasse. Il posera les bases de la convention de gestion qui sera signée avec l'ASEG (Association des Sauvaginiers de l'Estuaire de la Gironde).

### MARAIS D'ORX

## +16 ha

Au Marais d'Orx, 16 ha supplémentaires au sud du site, au-delà de la zone endiguée, ont été acquis. Constituée de prairies humides, c'est une vaste zone d'expansion du ruisseau du Boudigau et du canal du Moussehouns lors de fortes pluies. C'est également pour la faune, une alternative au marais Barrage mitoyen, en eau toute l'année.

### COMMUNES DE TARNOS ET ONDRES

## +26 ha

**au Métro**

Les 26 hectares acquis au Métro complètent les 200 ha de la propriété. Cette acquisition est importante en terme de surface pour le secteur. C'est un signal fort à l'égard des derniers propriétaires privés présents et donne de la cohérence pour la gestion de ce site fortement marqué au sud par les activités humaines : industries, activités portuaires de l'embouchure de l'Adour, champs de tir et plage très fréquentée. Pourtant, ce site mérite d'être découvert en parcourant les chemins en arrière de la dune, le long des étangs et dans la forêt. Les zones humides relictuelles rappellent les divagations de l'Adour avant sa fixation définitive en 1578.

### RECONQUÊTE PAYSAGÈRE SUR LE BASSIN D'ARCACHON

Sur ce territoire très urbanisé, le Conservatoire est amené à acquérir des parcelles sur lesquelles existent des maisons d'habitation. Deux maisons ont ainsi été acquises durant l'année: une sur la RN des Prés salés et l'autre à Camicas - Eden. Sur le secteur de l'Eden, au cœur du site classé, la maison sera démolie en même temps que celle achetée en 2016. Ces maisons implantées sur des sites naturels n'ont pas toujours respecté les règles d'urbanisme; leur démolition sont des signaux forts pour lutter contre la transformation des cabanes en maisons.

## PRÉPARER LES ACQUISITIONS DE DEMAIN

### BARTHES DE L'ADOUR

**Projet de territoire - Concertation**

## 1000 ha

**pour préserver les milieux et maintenir les usages traditionnels**

Depuis 2016, le Conservatoire mène sur 1 000 ha, avec l'ensemble des acteurs du territoire, un programme de préservation des milieux et de maintien des usages traditionnels (agriculture et chasse).

Un travail exemplaire de concertation a été suivi durant l'année pour préfigurer un mode de gouvernance avec tous les acteurs publics et socio-professionnels du territoire. Ce projet devrait conduire, en 2019, à l'instauration par le préfet des Landes, de la première zone de préemption propre du Conservatoire en Nouvelle-Aquitaine. Dans ce même esprit, le travail se poursuit sur les rives des lacs de Cazaux/ Sanguinet et Yrieux et le site de l'étang de Cousseau.



### BASSIN D'ARCACHON

**Triple extension de périmètre**

## +200 ha

**avec un fort soutien de la mairie de la Teste-de-Buch**

200 ha supplémentaires viennent compléter le dispositif de protection entre le site des Prés salés est et le site de la Dune du Pilat pour renforcer un corridor écologique sur ce territoire sous pression, entre Bassin et océan.



### Animation foncière

Une analyse foncière et de la prospection ont été lancées sur 4 sites : Corniche basque, Dunes des Casernes, Pointe de Capbreton, RN des Prés salés. Cette prospection s'appuie sur des outils de communication adaptés à chaque secteur.

# GÉRER



FALAISE CORNICHE  
BASQUE

F. Larrey

## ABBADIA – CORNICHE BASQUE

### Érosion des falaises : risques et responsabilités Quelles solutions ?

Les phénomènes d'érosion, les dangers de chute de pierre, de mouvements de terrain et d'éboulements ont contraint le Conservatoire et la commune d'Hendaye à interdire l'accès à l'estran depuis le Domaine et à reculer certains cheminements. C'est pourquoi le Conservatoire du littoral et ses partenaires ont décidé de rechercher des solutions pour permettre un accès sécurisé aux points de vue et à l'estran. Après un diagnostic complet, il est apparu que la frange littorale du

Domaine d'Abbadia est une zone très fréquentée présentant des usages variés sur un secteur à risque et que la signalétique existante est insuffisante. La responsabilité des 3 cogestionnaires et du propriétaire peuvent être invoquées civilement et pénalement. Plusieurs options ont été proposées par le bureau d'études, les gestionnaires et le Conservatoire doivent maintenant faire un choix de scénario afin de mettre les visiteurs en sécurité et se prémunir juridiquement.

Avec l'aide financière des fonds européens,  
dans le cadre du programme INTERREG IV



## BIARRITZ

### Lac Mouriscot et Lac Marion

En 1997, le Conservatoire a acheté à la ville de Biarritz les parcelles qu'elle possédait sur le Lac Mouriscot et le Lac Marion afin de protéger définitivement ces espaces de nature. Le montant de la transaction a servi ensuite à la restauration du Lac Marion.

En 2018, la convention de gestion du Lac Mouriscot a été signée avec le Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la zone Ilbarritz Mouriscot (SIAZIM) et avec la ville de Biarritz pour celle du Lac Marion. Ces signatures ne font que formaliser un partenariat déjà ancien sur ces deux sites biarrots, situés en pleine ville et très appréciés des habitants.



LAC MARION

L. Garcia

## RN DES PRÉS SALÉS D'ARÈS - LÈGE

### Enfin des locaux adaptés pour le gestionnaire

La récente acquisition de parcelles au cœur des prairies humides de la zone des Abberts (commune de Lège – Cap Ferret) avec maison d'habitation a permis d'y installer l'association Arpège,

gestionnaire de la réserve. Les travaux de réaménagement de la maison ont été réalisés par la mairie. Cette opération mettant à disposition du gestionnaire des bureaux et des locaux techniques

à proximité immédiate de la réserve a fait prendre la décision de démolir la maison La Navalette dont les travaux de réhabilitation étaient beaucoup trop lourds.





## POINTE DE CAPBRETON

### Restauration de la Chapelle Sainte-Thérèse

En 2015, le Conservatoire a acheté 15 ha de dunes à Labenne sur lesquels étaient érigés des bâtiments datant des années 1930, dépendant du Centre Hélio-Marin (sanatorium, puis préventorium).

« L'Aumônerie » abritant les anciens logements du personnel, en très mauvais état et sans intérêt architectural, a été déconstruite en 2016.

Emblématique du patrimoine local, la chapelle a été restaurée pour le plus grand bonheur des habitants mais également des touristes. La commune, à qui la gestion pourrait être confiée, et le Conservatoire, doivent désormais réfléchir à l'usage de ce lieu.

La Région Nouvelle-Aquitaine a subventionné cette restauration

LA CHAPELLE  
RESTAURÉE



# RESTAURER VALORISER



CHÂTEAU DE CERTES

P. Hauser

## DOMAINE DE CERTES ET GRAVEYRON

### Aménagements et valorisation

Une maîtrise d'œuvre a débuté pour réfléchir aux aménagements à imaginer sur les circuits de balades et les entrées secondaires du site mettant en valeur le patrimoine et donnant une interprétation sensible des paysages et de l'histoire.

La Région Nouvelle-Aquitaine contribue financièrement à ce projet.

### Château de Certes

Un appel à candidature pour l'exploitation d'un établissement touristique au sein du Château de Certes a été publié en mars. Deux offres ont été réceptionnées en octobre.

Devant la complexité du projet (montant des investissements, montage juridique et financier, intégration dans le projet global du domaine ...) et l'exemplarité à produire, le Conservatoire est accompagné par MLV – Conseil, spécialisé en études et accompagnement de projet pour le tourisme, les hébergements et les loisirs.

Avant un choix final prévu début 2019, le processus de recrutement du candidat a été partagé à chaque étape avec les partenaires associés à la vie du site ainsi que la Région et le GIP Littoral Aquitain.

## MARAIS D'ORX

### Agir pour les poissons migrateurs

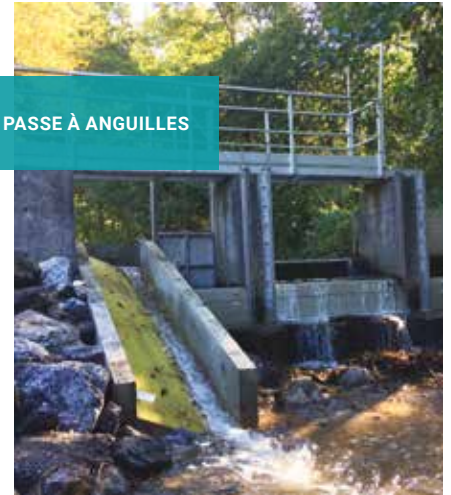
Le Marais d'Orx, un territoire naturel réhabilité offrant une biodiversité riche et fragile, est un site de référence de reconquête environnementale. Cette vaste zone humide a été poldérisée sous Napoléon III pour l'activité agricole, mais finalement, toutes les tentatives d'assèchements se sont soldées par des échecs et les eaux ont repris les terres.

Les infrastructures hydrauliques utilisées par le passé pour assécher le marais sont aujourd'hui utilisées

à des fins de gestion naturaliste mais des améliorations sont encore nécessaires pour le franchissement des poissons migrateurs et des anguilles en particulier. En 2018, l'ouvrage qui répartit l'eau du ruisseau Mourmaou à l'amont du marais vers les canaux de ceinture a été modifié pour être compatible avec les capacités de franchissement des anguilles.

Ces travaux ont reçu le soutien de la Fondation du Patrimoine

### PASSE À ANGUILES



PHARE DE GRAVE

## POINTE ET DUNE DE GRAVE

### Phare de Grave

Relais à terre du phare de Cordouan et musée de la signalisation maritime, le phare de Grave va être restauré et réaménagé et ses collections mises en valeur.

Le phare étant toujours en service pour le guidage des navires, des aménagements sont également nécessaires pour dissocier les usages techniques des usages liés au programme d'ouverture au public.

Le permis de construire préparé par le cabinet d'architecte BL2, en concertation avec la DRAC, sera déposé début 2019.

Dans l'attente de ce renouveau, l'association en charge de la gestion du phare a changé de nom et est devenue « Association de Sauvegarde des phares de Cordouan et Grave ». Elle continue d'accueillir les visiteurs autour de ses collections dans le musée du rez-de-chaussée.

Les travaux prévus pour le second semestre 2019 d'un montant estimatif de 660 000 €, ne pourront se faire qu'avec le concours des partenaires du Conservatoire avec qui des discussions sont en cours.

En 2018, La Région Nouvelle-Aquitaine a octroyé 225 000 € pour ce programme

## TARNOS

### Sécuriser les blockhaus sur le site du Métro

Une assistance à maîtrise d'ouvrage a débuté en 2018 pour identifier les scénarii de mise en sécurité des 30 blockhaus situés sur la partie Sud du Métro, à proximité du futur plan plage de Tarnos. Éléments forts du paysage dunaire, ces monstres de fer et de béton gardent la mémoire de l'Occupation allemande et font partie de l'histoire des lieux. Ils sont également devenus des traceurs d'érosion.

### BLOCKHAUS DU MÉTRO







# COLLABORER

## RIVE DROITE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Le Conservatoire a répondu à l'appel à projet lancé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne « Valorisons et restaurons les zones inondables des rives de l'estuaire de la Gironde »

Une chargée de projet a été recrutée pour 3 ans pour appuyer les acteurs du territoire sud-est médocain dans la définition d'une stratégie de gestion intégrée de leurs zones humides. Le périmètre du projet s'étend sur la rive gauche de l'estuaire, de Ludon-Médoc

à Pauillac, soit 14 communes et 4 700 ha. Cette mission s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie de l'établissement et vise à terme la création d'un périmètre d'intervention avec au préalable l'élaboration d'études, de diagnostics et une animation territoriale active.

L'enjeu est important : aux portes de Bordeaux Métropole et au milieu des vignobles prestigieux, ces marais interviticols sont

des paysages à préserver et ont des fonctionnalités et des intérêts écologiques de premier plan.

**Le projet porté par le Conservatoire s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet « Valorisons et restaurons les zones inondables ! » lancé en 2016 par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et la Région Nouvelle-Aquitaine. Il bénéficie également de financements FEDER.**



MARAI INTERVITICOLES  
D'ARCINS-SOUSSANS

E. Le Cornec



Cdi

6 décembre 2018

## SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION AVEC LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

C'est à Saint-Georges-de-Didonne, au Parc de l'estuaire (Pôle nature du Département de Charente-Maritime) qu'Odile Gauthier et Vital Baude ont signé une convention de partenariat entre le Conservatoire et la Région Nouvelle-Aquitaine qui intègre les récentes orientations de la politique « littoral » de la Région Nouvelle-Aquitaine. Ce partenariat exemplaire depuis 1999 a été élargi aux délégations de rivages Centre-Atlantique et Lacs.

Cette signature a été précédée d'une visite sur le site de la Forêt de Suzac où, depuis 1982, le Conservatoire intervient pour résorber le mitage et reconstituer l'intégrité de l'espace naturel. En 2018, la Région Nouvelle-Aquitaine a participé financièrement à une nouvelle opération de déconstruction de 15 bungalows.



VISITE DU PORGE

## JOURNÉE DUNES ET FORÊTS DU PORGE

Le 8 juin, la délégation a organisé une visite de terrain sur le site du Porge et a accueilli à cette occasion, Françoise Cartron, sénatrice de Gironde et Vital Baude, conseiller régional délégué au littoral.

Ce site de 1587 ha, géré par l'ONF fait l'objet d'un programme exemplaire et ambitieux de gestion forestière et a servi de modèle à l'échelle nationale.

Le plan de gestion concilie le maintien de la biodiversité, des paysages et l'équilibre économique pour la forêt.

Cet exemple est dupliqué sur les sites sud-landais (Dunes des Casernes, Pointe de Capbreton, Aboukir la Montagne et Le Métro) où des conventions de gestion avec l'ONF sont en cours de finalisation.

## 11 juin 2018 SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CAUE DE LA GIRONDE

Les paysages jouent un rôle déterminant dans l'attractivité de ses sites et le Conservatoire est très attentif à cette thématique.

Le CAUE, chargé de promouvoir les politiques qualitatives de l'architecture, de l'aménagement et du développement au travers, notamment, de sa mission d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage, conseille les collectivités et les établissements publics pour des projets de territoire. En amont de la programmation de travaux paysagers, le CAUE accompagnera la délégation dans l'élaboration de schémas paysagers et d'itinérance. Dans le cadre du programme adapto, le CAUE soutiendra le Conservatoire sur deux sites pilote (delta de la Leyre et estuaire de la Gironde) pour une approche paysagère et prospective.



CAUE

GRAVEYRON  
ET CERTES

P. Hauber

## PROGRAMME adapto Delta de la Leyre et Ile Nouvelle

« Un programme national du Conservatoire porté par des fonds européens (Life) visant à démontrer à l'aide d'exemples que la gestion souple du trait de côte apporte des solutions d'adaptation aux effets du changement climatique sur le littoral. »

La Gironde accueille deux sites pilote, le Delta de la Leyre (Ile de Malprat et Domaine de Certes et Graveyron) et l'Estuaire de la Gironde (Ile Nouvelle). Sur ces sites, ce sont des brèches dans les ouvrages qui ont amené, il y a plusieurs années, le Conservatoire à faire le choix de ne pas

empêcher le processus d'érosion des digues et de suivre l'évolution des phénomènes naturels. Ces sites girondins sont parmi les plus avancés dans la démarche. Le programme va développer une approche paysagère, le projet de paysage offrant une perspective fédératrice pour aborder les enjeux démographiques, anthropologiques et écologiques dans ce contexte d'adaptation au changement climatique. L'analyse des services écosystémiques pour évaluer les bénéfices de ces espaces naturels est déjà bien avancée.





PERFORMANCE :  
"CONVERSATION  
AVEC UN ARBRE"

CPIE littoral basque

### Domaine d'Abbadia 20 ANS DE CRÉATION ARTISTIQUE

Depuis 1998, l'ancienne ferme Nekatoenea du Domaine d'Abbadia accueille des artistes en résidence et leur offre un cadre de travail unique pour poursuivre leurs recherches, apporter un regard nouveau sur le site, renforcer la présence artistique sur le territoire et défendre l'art en milieu naturel. Le Conservatoire et le CPIE Littoral Basque, en charge de l'accompagnement de ces résidences, se sont associés pour organiser un anniversaire et, à cette occasion,

rassembler tous les artistes venus en résidence depuis 1998. Entre rétrospective et prospective, ce sont 20 années de création (photo, vidéo, installation, dessin, peinture, projets conceptuels complexes ou ludiques...) qui ont été rappelées et partagées avec tous les partenaires historiques de ces résidences, en particulier DRAC, Région Nouvelle-Aquitaine, Département des Pyrénées-Atlantiques, Mairie d'Hendaye.

### 10 et 11 octobre STAGE DES GARDES AQUITAINS



F. Chenel

Moment fort du réseau des 75 agents du littoral, la rencontre annuelle s'est déroulée au Domaine de Certes et Graveyron. Qu'ils soient gardes, coordinateurs de gestion,

agents d'entretien, conservateurs ou animateurs, les présents ont apprécié le thème « Les changements climatiques et leurs impacts sur la gestion, les suivis scientifiques et la sensibilisation du public » articulé autour de quatre séquences :

- **les impacts du changement climatiques**, avec l'intervention d'Hervé Le Treut, climatologue, Directeur de l'ISPL, Professeur à Sorbonne Université et membre de l'Académie des sciences, à qui la Région Nouvelle-Aquitaine a confié la conduite d'un rapport pluridisciplinaire sur les conséquences du dérèglement climatique à l'échelle régionale,

- **l'adaptation aux changements**, Patrick Bazin, Directeur de la gestion patrimoniale au Conservatoire a présenté le programme européen adaptato, illustré par une sortie à Graveyron,
- **l'évaluation des actions de gestion**, grâce à l'intervention de Cyril Mallet (BRGM), Nicolas Castay (GIP Littoral Aquitain) et de Thomas Beudin et Kévin Romeyer (Conservatoire botanique national Sud-Atlantique),
- **l'adhésion du public**, avec un atelier de terrain, animé par Sébastien Cannet (CAUE de la Gironde) pour sensibiliser les agents à l'approche paysagère (croquis et lecture de paysage).



**Lettre d'information de la délégation**  
parue en novembre, cette lettre s'adresse aux partenaires, gestionnaires, élus et services de l'Etat. Elle offre un aperçu de l'activité de la délégation et met en avant les opérations mobilisant les agents.



#### Dépliants de site

La collection s'enrichit avec deux nouvelles parutions : RN des Prés salés d'Arès Lège – Cap Ferret et Dune du Pilat et une version anglophone du dépliant de Certes et Graveyron

**Avec l'aide financière  
de la Région Nouvelle-Aquitaine**

## CONTACT

DÉLÉGATION AQUITAINE  
74 rue Georges Bonnac • 33000 Bordeaux  
Tél : 05 57 81 23 23 • [aquitaine@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:aquitaine@conservatoire-du-littoral.fr)